

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE MINISTRE

PUBLICATION SCIENTIFIQUE, INDUSTRIELLE ET LITTÉRAIRE.

Redacteurs, { D. Roy, Ecuyer, Avocat, Rue Saint Joseph, } HAUTE-VILLE, { Jos. V. DeLorme, Imprimeur et Propriétaire, }
{ F. X. Garneau, Ecuyer, Notaire, Rue Laval, } { Rue Saint Jean, No. 18. }

VOL. I.]

QUEBEC, SAMEDI, 20 MARS, 1841.

[No. 3.

Sommaire :— Poésie : Fragnens.— Portrait d'une Femme, continuation.— SCIENCE, PHYSIQUE DU GLOBE : Météorologie d'Europe et d'Amérique.— PHYSIOLOGIE : Circulation du Chars.— Revue du Mémoire du Révérend DR. WILKIE, sur un système général d'éducation.— Mélanges.— Le Négociant Bayonnais.

POÉSIE.

M. L. Belmontet, qui a fait à la fois ses preuves de poésie et d'affection dévouée pour la famille Bonaparte, ne pouvait laisser passer le grand acte de la translation des cendres, sans jeter, comme disent les classiques, quelques fleurs poétiques sur l'illustre tombe. M. Belmontet vient de publier sous ce titre : *"L'Empereur n'est pas mort"* un petit poème qui nous offre à louer beaucoup de cœur et de verve, toutes réserves faites contre l'enthousiasme trop absolu, à notre sens, que des amitiés personnelles inspirent à l'auteur pour tout ce qui tient au régime impérial.

Voici un court extrait qui justifiera nos éloges et expliquera nos réserves :

Voilà ce beau profil qui, tourné vers les astres,
Reste encore assombri de nos derniers désastres,
Profil olympien, dont l'angle aimé des arts
Semble sculpté des mains qui firent les Césars.
Voilà ce front divin que toucha le saint chrême,
Où la France habitait, même à l'heure suprême !
Ce cerveau d'où sortit, chef-d'œuvre social,
Avec tous ses degrés son globe impérial,
Noble foyer, qui, même en ses jours de souffrance,
Fut toujours, on travail, des destins de la France !
Ces yeux où la pensée étincelait au fond,
D'où jaillissait l'éclair comme d'un ciel profond !
Ces lèvres d'où tombait en sublimes paroles
Le sort des royautes dont il dictait les rôles,
Et qu'encore au cercueil entr'ouvrent à demi
Les dédains de sa mort sous un ciel ennemi !
Cette main de bienfaits en tous temps occupée,
Qui portait aussi haut le sceptre que l'épée,
Et dont le doigt tendu vers un but surhumain
Aux temps comme aux soldats indiquait leur chemin !
Cette large poitrine ouverte à tout oracle,
Où les instincts du peuple avaient leur tabernacle.
Soleil de la bataille, elle allait en courant
Annoncer la victoire au loin de rang en rang ;
Et sous les blancs revers de son habit de guerre
Elle cachait ce cœur d'où partait son tonnerre,
Où le peuple savait que veillait son bonheur,
Où nos prospérités naissaient de notre honneur !
Le voilà tout froissé des mains de l'Angleterre
Ce cœur qui renfermait l'avenir de la terre !...
Tout est là, tout le Dieu du peuple en qui l'on croit,
Tout un empire, un monde en cet espace étroit.

A côté des vers de M. Belmontet, nous aimons à citer comme l'expression plus complète de notre pensée sur Napoléon, ceux d'un jeune poète, M. Jules Baget, au premier ouvrage de qui nous avons déjà rendu une justice que mérite de nouveau sa dernière satire intitulée *Dix ans de règne*.

Ce n'était pas ainsi qu'il comprenait la gloire,
Ce fier Napoléon, soleil de notre histoire !
Il avait l'âme haute, et prompt à se venger,
Son bras savait punir qui l'osait outrager.
Et c'est en ce moment, misérables pygmées,
Que vous rouvrez la France au géant des armées !
Est-ce pour imprimer comme un dernier affront
Le sceau de notre honte à son auguste front,
Et pour mieux lui montrer toute l'ignominie
De ce pauvre pays qu'illustra son génie ?
Despote comme vous, il eut du moins pour lui
Le redoutable éclat dont son glaive avait lui.
Mais vous, qu'avez-vous fait, cœurs faibles et timides,
Vous, qui parodiez l'homme des Pyramides ?
Je cherche vos exploits, et je vois vos drapeaux
Dormir obscurément dans un lâche repos.
Je cherche vos lauriers et nobles blessures,
Et je vous vois meurtris de mille sétrissures.
Et c'est vous, vous, jouets du monde occidental,
Qui du grand exilé dressiez le piédestal !
Allez, ne touchez point à ces illustres cendres.
Pour fêter un César il faut des Alexandres !
Il faut un peuple fort, et libre et respecté,
Pour lui faire cortège à l'immortalité.
Un peuple qui, paré des mains de la Victoire,
Recommence sans vous notre sublime histoire,

Et qui, sur les chemins connus de nos canons,
De nos grands généraux ressuscitant les noms,
Aille redemander aux vieux champs de bataille
Des triomphes nouveaux mesurés à sa taille.
A ceux-là seuls le droit d'honorer le géant ;
Pour vous, fils de la peur, rentrez dans le néant !...

UN PORTRAIT DE FEMME.

CONTINUATION.

Au moment où Cécile allait entrer dans le salon, Claire lui prit la main et se penchant à son oreille, elle lui dit à voix basse :

—Cécile, j'ai à te parler.

Cécile eut peur, car il lui sembla que la voix de sa sœur avait tremblé, et que la main qui avait touché la sienne était brûlante comme un tison ardent. Elle suivit Claire qui monta rapidement l'escalier et entra dans sa chambre ; quand la porte se fut reformée sur elles deux, ce calme apparent que Claire avait conservé pendant le déjeuner disparut tout à coup, et comme si une maladie lente et cruelle l'eût dévorée, ses yeux s'entourèrent d'un cercle livide, et son visage devint d'une pâleur effrayante, la respiration haletante et oppressée déborda de sa poitrine.—Pendant quelques instans elle s'appuya à la cheminée pour ne pas tomber à la renverse ; puis, peu à peu, elle reprit le calme de ses sens.

—Ah ! dit-elle tout bas, j'ai cru que j'en mourrais.—Mon Dieu ! que c'est horrible de contenir dans son cœur une douleur qui vous étouffe et qui vous tue ! ! ! !

Elle s'avança vers Cécile, qui était restée debout à l'une des extrémités de la chambre, appuyée au mur, et la tête silencieusement inclinée.

—Cécile, lui dit-elle, et sa voix tremblait comme tremblait tout son corps, je sais tout, j'ai tout entendu ;—j'étais dans le jardin.

—Pauvre Claire, dit Cécile en levant sur elle ses yeux baignés de larmes.... pauvre Claire !

—Et pourquoi me plaignez-vous ? interrompit Claire d'une voix sèche et dure, vous ai-je demandé de me plaindre ?—Pourquoi ces larmes ? mais relevez donc la tête : vous devez être bien heureuse et bien fière, puisqu'il vous aime ; c'était ce que vous cherchiez, ce que vous vouliez, ce que vous demandiez.

—Ma sœur, dit Cécile d'une voix bien triste.

—Mais non !... non, continue Claire dont le visage s'était tout à coup empourpré d'une rougeur ardente, je vous dis que je ne veux pas que vous me plaigniez : je suis très heureuse, je suis très contente ; vous n'avez donc pas vu que je vous mentais, que je n'aimais pas du tout M. Ludovic. Eh ! pourquoi l'aurais-je aimé !—qu'a-t-il fait, qu'a-t-il dit pour que je l'aime ? Non, je ne l'aime pas ;—je plaisantais, je riais.—Oui..... je l'aurais épousé, parce que mon père le voulait ; mais je ne l'aimais pas.—Il vous aime, j'en suis enchantée, vous serez heureux ensemble.

En parlant ainsi, elle serrait la main de Cécile dans ses deux mains crispées.

Cécile était abattu, bouleversée ; elle comprenait, à travers ce flot de paroles irritées, l'horrible douleur qui brisait le cœur de la pauvre Claire. Elle se rapprocha de sa sœur, et la regardant avec ce visage si doux et si triste qui la faisait ressembler à l'ange de la douleur.

—Ma sœur, lui dit-elle d'une voix bien basse, c'est mal de me parler ainsi, d'avoir pour moi, pour ta sœur, des paroles dures et cruelles ; tu souffres, tu souffres horriblement, et moi je suis bien malheureuse.

Parlant ainsi, la pauvre Cécile ne cherchait pas à cacher les larmes qui coulaient de ses yeux et glissaient lentement le long de ses joues.—Claire releva la tête, et devant ce visage si triste, devant ces larmes qui coulaient silencieusement, elle sentit son cœur se fondre, et le poids de sa douleur, si longtemps comprimé au fond de sa poitrine, remonter à la surface. Elle joignit ses deux mains au dessus de sa tête, et s'écria avec cette voix indéfinissable, livrée aux tortures les plus affreuses d'une âme ulcérée.

—Ah ! oui... oui, je souffre horriblement.—Que je serais heureuse si je pouvais mourir ! ! ! !

La digue de glace que l'énergie de cette femme avait jetée devant sa douleur était rompue ; elle tomba à genoux, effaîsée sur elle-même, et sanglotta.

Cécile, elle aussi, s'agenouilla, se penchant vers sa sœur et mêlant ses larmes à celles qui coulaient déjà.

—Ma sœur, ma bonne sœur, dit-elle, je t'en supplie, ne te désespère pas ainsi ; Dieu n'est-il pas là qui veille sur toutes ses créatures, sur celles qui souffrent, plus que sur les autres ? Dieu n'est-il pas là pour entendre nos prières ?—Ne nous désolons plus ainsi, ma sœur, joignons les mains et prions.

—La prière, c'est l'espérance, dit tout bas Claire, et moi je n'ai plus d'espérance.

—Ecoute, Claire, reprit Cécile en appuyant sa tête sur l'épaule de sa sœur, ce qui est arrivé ce matin, je ne le com-

prends pas ; c'est un songe, tous trois nous avons rêvé.—Je n'aime pas M. Ludovic.

—Mais il t'aime, s'écria Claire d'une voix déchirante, —il t'aime !

—Non, c'est impossible ; pourquoi m'aimerait-il ?—Mais tu es bien plus jolie que moi, toi, Claire. Il ne m'aime pas, il ne peut m'aimer, moi, pauvre enfant sortie du couvent ; j'ai mal compris ce qu'il m'a dit, vois-tu ?

—Je l'ai bien compris, moi, Cécile ; et chaque mot qu'il prononçait entrait dans mon cœur comme une blessure mortelle ;—il m'a tuée.

—Demain je rentre dans mon couvent, dit Cécile après quelque tems de silence, demain je me renferme dans ces murs glacés pour n'en sortir jamais.—Oh ! ma sœur, pourquoi m'as-tu écrit ? tendre et bonne sœur, pourquoi m'as-tu amenée auprès de toi ?—C'est moi qui ai détruit ton bonheur, et qu'ai-je fait pour cela ? mon Dieu !

—Il t'aime.—C'était ta destinée, Cécile, d'être aimée de lui, comme la mienne est de souffrir.

—Eh bien ! si cet amour que je ne comprends pas, que je ne veux pas comprendre, ajouta-t-elle tout bas, il t'éprouve réellement, je te le répète, ma sœur, je partirai.

—Non, Cécile.

—Le couvent n'a rien qui m'effraie, j'y suis habituée ; j'y vivrai tranquille et heureuse, Claire, j'y mourrai contente ; et toi, toi !... oh ! il t'aimera, ma sœur, car tu es belle, car tu as toute l'élégance et toute la noblesse de ce monde que je ne connais pas, car tu es entourée partout d'hommages et d'admirateurs, car nulle plus que toi, ma sœur, n'excelle dans ces exercices brillants, nulle plus que toi n'est gracieuse dans un quadrille, nulle ne sait mieux manier un cheval ardent ; aux chasses de la cour comme aux bails, ton nom est dans toutes les bouches ; c'est à qui cherchera l'honneur d'être ton cavalier.—Oh ! sois en sûre, ma sœur, c'est une folie, une fièvre ; mais demain, mais aujourd'hui, mais ce soir, peut-être, tu le verras à tes genoux te demander pardon, les mains jointes et le regard suppliant.

Claire avait écouté attentivement les paroles de Cécile, et un instant elle avait souri à cette pensée de triomphes et d'hommages qui pouvaient ramener à elle le cœur de Ludovic ; elle se voyait entourée d'adoration, elle se voyait l'idole des fêtes de la cour, et son amour-propre de femme, si cruellement blessé, se relevait avec orgueil ; bientôt cet espoir s'effaça de son cœur et le laissa comme avant, saignant et désolé ; mais la résignation, le courage des malheureux, avaient fait place à la colère qui, tout à l'heure encore, empourprait ses joues, et à ce morne et pâle désespoir qui l'avait abattue ; elle se releva à moitié, et prenant cette fois les deux mains de Cécile avec une tendresse affectueuse :

—Mapauvre Cécile, lui dit-elle, en laissant retomber sur sa sœur son regard tout mouillé de larmes, je te demande pardon de ce que je t'ai dit tout à l'heure ; j'avais la tête perdue ; mais je souffrais tant !... Entends-tu, je te demande pardon ; j'ai été dure et cruelle envers toi, qui ne m'avais rien fait ; mais c'est que tu ne peux pas savoir, ma bonne sœur, l'horrible douleur qui m'a brisée devant cette révélation si soudaine et si inattendue ; j'ai senti tout mon corps tressaillir horriblement, mon cœur s'est glacé, il m'a semblé que le sang ne circulait plus dans mes veines.—C'était affreux !—Ma tête me brûlait en la touchant, comme si j'eusses posé mes mains sur un brasier ardent.—Vois-tu, ma sœur, si j'avais eu une arme dans les mains, je l'aurais tué, je te le jure, je l'aurais tué ; sans un regret, sans un remords ;... il me faisait tant souffrir ! ! ! !

Parlant ainsi, le visage de Claire avait pris une expression de dureté indicible, et son regard flamboyant errait vaguement autour d'elle ; elle resta quelques minutes sans parler ; puis elle reprit doucement, et sa voix avait quelque chose de triste et de grave :

—Non ma sœur, non tu ne partiras pas, je ne veux pas que tu retournes au couvent, non, tu resteras ici ; oh ! maintenant, tu le vois, je suis calme, résignée, je ne souffre plus ;—que m'importe ce qui m'arrive, je suis préparée à tout. Je suis forte, j'ai du courage.—M. Ludovic d'Alaincourt est bien libre de t'aimer, tu es bien libre de l'aimer si tu veux, toi ;—tu vois que je parle bien tranquillement de ces choses-là. S'il y avait des larmes dans mes yeux, elles sont séchées à présent. J'aimais M. Ludovic, oui, je te l'avoue, j'aimais beaucoup ; sans doute, parce que le premier il m'avait fait la cour, parce que depuis des années nous vivions à côté l'un de l'autre, parce qu'il était auprès de moi, plus galant, plus empressé qu'un autre, peut-être enfin parce que ma mère m'avait dit de l'aimer, et qu'il devait être mon époux ; que sais-je moi ? Je l'aimais sans savoir ni pourquoi, ni comment ; ou plutôt je croyais l'aimer.—Mais toi, Cécile, voyons, dis-moi, l'aimais-tu ?

—Moi.... dit Cécile étonnée de cette question, et levant vers sa sœur ses yeux qu'elle avait toujours tenus baissés.

—Ce serait tout simple, M. Ludovic est jeune, il est bien.

—Oh ! non, interrompit Cécile, non, Claire, je t'assure que je ne l'aime pas.

—Mais qu'y aurait-il donc d'étonnant que tu l'aimasses, puisqu'il t'aime, puisqu'il te l'a dit. — Tu trembles, Cécile ; est-ce que je t'ai fait peur ?

—Oh ! non... non, Claire, balbutia Cécile, je n'ai pas peur ; mais je t'assure... — Non. — Je ne crois pas... je ne sais pas... je n'y ai jamais pensé.

En ce moment on entendit dans le jardin la voix de la marquise de Flauville qui appelait ses filles.

—Cécile, Cécile, dit aussitôt Claire, ma mère nous appelle ; entends-tu ? Il ne faut pas qu'elle nous voie ainsi ; Cécile, tu comprends qu'elle ne doit rien savoir de tout cela.

—Cependant, Claire, c'est notre mère, notre bonne mère qui nous aime ; à qui confier de tels secrets, si ce n'est à elle ?

—Oui... oui... tu as raison, mais plus tard, pas maintenant ; vois-tu, elle verrait que j'ai pleuré ; et puis, veux-tu que je te dise, je ne sais pas, mais je pleurerais peut-être encore devant elle ; tu l'as dit, Cécile, elle est si bonne, notre mère, elle nous aime tant, cela lui ferait de la peine ; tu comprends bien cela ; descends vite, je t'en prie, tu peux bien faire cela pour moi, je t'en supplie ; tu lui diras que je m'habille, que je vais la rejoindre tout à l'heure ; tu lui diras tout ce que tu voudras.

—J'y vais, dit Cécile, en serrant tendrement les deux mains de Claire, et elle ajouta tout bas en elle-même, en descendant l'escalier : — Pauvre sœur, comme elle souffre.

Claire resta seule ; elle écouta silencieusement s'éloigner les pas de sa sœur ; puis, quand le bruit eut disparu, elle se redressa, et, passant ses deux mains sur son front, elle alla s'appuyer auprès de la cheminée. Là, elle resta quelque temps immobile et muette : on l'eût prise pour une statue dont le visage était de marbre, tant son visage était pâle.

—Ah ! mon Dieu ! mon Dieu !... dit-elle enfin en laissant échapper un torrent de larmes que ses paupières gonflées n'eurent plus la force de retenir. — Qu'ai-je donc fait de mal dans ma vie pour souffrir ainsi !... — Lui que j'aimais tant, lui qui devait être mon époux, il me trompe, il me trahit, il ne m'aime pas... non, il ne m'aime pas ; — il l'a dit à ma sœur et je l'ai entendu ! — Oh ! c'est affreux !... Je ne savais pas, mon Dieu ! que la douleur put faire si cruellement souffrir !

—Cécile, Cécile !... — Il l'aime ! oui, il l'aime ! — Ah ! pourquoi est-elle venue ici ?... — C'est elle qui fait mon malheur... — Je la hais, je la déteste, je l'exécute ! — Je voudrais... — Oh ! non... non, pauvre enfant ! Est-ce sa faute à elle, si Ludovic l'aime ? Est-ce sa faute si Ludovic ne m'aime pas ?... — Non, non, je ne la hais pas... mais je suis folle, mais j'ai la tête perdue, mais je souffre horriblement ! — Ah ! mon Dieu !... —

Et la pauvre Claire, appuyée à l'un des angles de la chambre, sanglotait tout haut, ne cherchant plus à retenir les élans de son désespoir. — Elle était seule, elle pouvait souffrir et pleurer sans se contraindre. Une demi-heure, à peu près, elle resta enveloppée dans cette violente douleur ; puis le calme revint peu à peu à ses esprits, et quand elle releva la tête, ses yeux étaient secs et ses joues n'avaient même plus cette pâleur creuse et livide si effrayante à voir ; toute sa personne avait un cachet de résignation et de tranquillité qui eût trompé les plus habiles. — La pauvre Claire ! elle avait pris sa douleur et ses larmes, son amour dédaigné, elle avait recueilli et caché tout cela dans le fond de sa poitrine ; elle souriait avec le visage, elle pleurait avec le cœur.

Elle descendit au salon où elle trouva son père et sa mère qui s'apprétaient à sortir.

—Comment, Claire, dit le marquis, tu n'es pas habillée ? ton cheval est prêt, nous allons faire un tour dans le bois.

—Merci, mon père, si cela vous est égal, je ne sortirai pas aujourd'hui ; je ne me sens pas bien portante.

—Quelle fantaisie, moi qui comptais sur toi, j'ai quelques arbres à visiter et que je dois faire abattre.

—Si vous le désirez mon père, dit Claire, je vous accompagnerai.

—Non, si tu es souffrante, je ne veux pas ; mais qu'as-tu donc ?

—Oh ! ce ne sera rien sans doute, mais il me sembla que ma tête va se briser, et je me sens toute étourdie.

La marquise s'était levée.

—En effet, Claire, dit-elle, tes mains sont brûlantes, tu as la fièvre.

—Je ne crois pas.

Cécile n'osait s'approcher de sa sœur ; car elle croyait entendre encore les terribles paroles de colère et de haine.

—Pauvre sœur !... dit-elle bien bas, — ah ! je n'aimerais jamais, moi.

Une demi heure après, le marquis et la marquise sortirent ; Claire resta et Cécile ne voulut pas quitter sa sœur ; mais au moment où elle allait entrer dans la chambre de Claire, elle entendit la clef tourner deux fois dans la serrure, elle s'arrêta ? et n'entendant pas d'autre bruit dans la chambre, elle colla son oreille à la porte et son regard rencontrant par hasard le trou de la serrure, elle vit sa sœur appuyée au pan de la cheminée. Son visage était inondé de larmes. — La pauvre Cécile se mit aussi à pleurer, elle, devant cette douleur si cruelle et si profonde.

—Ma sœur, dit-elle, d'une voix toute tremblante, en appuyant sa tête contre la porte ; ne veux-tu pas m'ouvrir ; c'est moi, Claire, je t'en prie, ouvre moi.

Claire ne répondit pas ; elle ne fit même aucun mouvement ; peut-être n'avait-elle pas entendu.

Cécile se tut un instant, puis reprit :

—Ma sœur, j'entends que tu pleures ; je sais que tu souffres, — je voudrais être près de toi. — Ecoute, Claire, je vais partir. J'irai bien loin prier pour toi, ma sœur, pour toi qui es bien malheureuse, et je demanderai à Dieu que le bonheur qu'il nous réservait à toutes deux, il te le donne à toi, à toi seule... car je ne veux pas que tu me haïsses, Claire ; ne sois pas injuste... Claire, ouvre-moi ; je suis là, j'attends, et je pleure aussi, moi.

—J'ai besoin d'être seule, dit la voix de Claire. — Et ce fut tout.

La pauvre Cécile pleura encore long-temps près de la porte,

mais elle ne prononça plus une seule parole ; et, malgré elle, elle s'agenouilla pour prier ; car sa vie, jusqu'à ce jour, n'avait été qu'une prière à Dieu ; — elle qui n'avait jamais souffert, qui n'avait jamais vu souffrir, elle courbait pieusement la tête sous sa première souffrance.

Cette journée se passa, puis plusieurs autres. — Cécile avait demandé à sa mère à retourner au couvent, mais la marquise n'avait pas voulu. — Et Claire semblait presque ne plus penser à rien ; elle était même parfois plus gaie qu'elle ne l'avait jamais été ; elle parlait beaucoup, elle s'agitait ; toutes les journées elle montait à cheval ; et Cécile se disait qu'elle commençait à ne plus aimer M. Ludovic.

Un mois s'écoula ; — je ne sais ce qui se passa pendant ce mois ; seulement le marquis et son fils venaient souvent au château ; et l'on apprit bientôt que M. Ludovic d'Alaincourt allait épouser sous peu de jours Mlle Cécile de Flauville. D'abord on s'en étonna un peu dans le monde, car l'union projetée entre M. Ludovic et la fille aînée du marquis de Flauville était suie de tout le monde, mais on ne s'en occupa pas davantage et l'on attribua ce changement à des arrangements de famille. — Comment Mlle Cécile se décidait-elle à épouser M. Ludovic d'Alaincourt ? c'est ce que je n'ai jamais su. Claire avait elle-même donné son consentement à ce mariage ; je n'ai appris à ce sujet que peu de détails ; un jour, le marquis d'Alaincourt s'enferma fort long-temps avec le marquis de Flauville et eut avec lui une longue conférence, après laquelle il resta huit jours sans retourner au château. Dans cette conférence, il avait été question du mariage de Mlle Cécile. — Claire, m'a-t-on dit, alla elle-même au-devant d'une explication que l'on n'osait pas entamer avec elle ; elle dit à sa mère qu'elle s'était aperçue que M. Ludovic et Cécile s'aimaient, et qu'il fallait les marier, qu'elle savait bien que l'usage voulait qu'elle se mariât avant sa sœur cadette, mais que ses idées étaient changées et qu'elle était décidée à refuser tous les partis qui se présenteraient pour elle ; en vain sa mère la pressa-t-elle de questions : elle ne répondit pas autrement, et affecta des paroles insouciantes et légères.

(La fin au prochain numéro.)

SCIENCES.

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE BERLIN.

1810.

PHYSIQUE DU GLOBE : *Météorologie d'Europe et d'Amérique.* — L'Académie entend la lecture d'un mémoire sur les différences qui existent dans les rapports météorologiques, relativement aux positions relatives des mers et des continents, entre la côte orientale de l'Amérique du nord et la côte occidentale de l'Ancien-Monde par M. Dove.

La répartition non symétrique des parties liquides et des parties solides à la surface de la terre a été assez généralement considérée comme la base du phénomène qu'on a observé, savoir, que les rapports climatologiques d'un lieu, non-seulement dépendent de sa latitude géographique et de sa hauteur, mais encore de sa longitude géographique. Mais un fait qui se manifeste évidemment dans les moyennes doit également jouer un rôle important dans les changements atmosphériques, attendu que le résumé de tout phénomène atmosphérique se traduit immédiatement dans des moyennes. L'influence de la longitude géographique ne peut au contraire se manifester que sur les oppositions que présentent des lieux situés en regard à l'est et à l'ouest, et on ne peut la reconnaître par la comparaison des lieux pour lesquels ces oppositions sont établies. Les phénomènes qui, dans lesdits lieux, suivent la même loi, se montrent donc comme indépendants des rapports qui tendaient à établir des caractères contraires, et pour parvenir à la connaissance de ces causes perturbatrices, il faut, comme en physique, éliminer l'influence d'une force en l'opposant à elle-même, avec deux caractères successifs et opposés. Cette recherche avait paru nécessaire depuis long-temps à l'auteur, et les *Tableaux des observations météorologiques* de l'Académie de l'État de New-York, de 1826-1839, ainsi que d'autres résumés, lui ont semblé une collection suffisante de matériaux pour se déterminer aujourd'hui à l'entreprendre.

Supposant donc que des deux côtés de l'Océan atlantique on soit placé sous la même latitude géographique, dans une moyenne annuelle, il trouve les résultats suivants pour la côte américaine.

1. Une même prédominance en moyenne de la direction sud ouest du vent. Parmi 78 stations d'observations 54 indiquent cette prédominance.

2. Une même distribution de la pression et de la chaleur dans la rose des vents de l'année. Le vent N.-O. est le plus froid et le plus pénible, parce que c'est un vent du nord modifié par la rotation de la terre.

3. La loi d'inversion dans ses conséquences sur le mouvement du baromètre et du thermomètre. Le baromètre monte avec le vent d'ouest, baisse avec celui d'est, tandis que le thermomètre baisse avec le premier, et monte avec le second, et cela avec plus de régularité qu'en Europe.

4. Le mouvement gyroïre des ouragans. On sait que depuis 1831 M. Redfield a cité plusieurs exemples du fait signalé en 1828, par l'auteur, dans son mémoire sur les minima barométriques (inséré dans les *Annales de Poggendorf*, vol. XIII, pag. 596), savoir, que toutes les trombes et ouragans gyroïres qui sont considérables se forment sur les côtes américaines. Le principe également indiqué à la page 598 de ce mémoire, que le mouvement dans ces trombes se fait dans la partie méridionale de la terre, dans une direction contraire, a aussi été confirmé récemment par les recherches consignées par le colonel Reid dans son ouvrage intitulé *Law of Storms*. D'ailleurs les observations que M. Dumont d'Urville avait, avant la publication de cet ouvrage, adressées à l'auteur, s'accordent parfaitement avec ce principe. Mais parmi tous les travaux publiés depuis, il n'y en a pas qui mettent ce fait spécial aussi bien en lumière que celui que l'auteur a fait connaître sur la tempête du 24 décembre 1821 en Europe. L'indépendance des phénomènes de toute longitude géographique est donc maintenant démontrée pour les demi-hémisphères boréal et méridional.

5. La répartition des pluies dans la période annuelle. Ainsi que l'auteur l'avait déjà démontré pour le sud de l'Europe, la quantité de pluie en Amérique montre, à une latitude égale à celle de la Méditerranée, deux maxima, savoir, un au printemps et un à l'automne, qui, plus au nord, se transforment en un seul maximum d'été. En Amérique, c'est le premier qui est le plus considérable, en Europe, le second.

Voici maintenant des phénomènes d'opposition :

1. La direction moyenne du vent, qui en Europe a lieu en hiver par le S.-O., devient vers l'été constamment boréale ; en Amérique, au contraire, la direction S.-O. de l'hiver devient plus occidentale en été.

2. Le pôle froid de la rose des vents tombe, en Europe, en hiver, du côté N.-E., et, en été, du côté N.-O. En Amérique, au contraire, du côté N.-E. en été, et du côté N.-O. en hiver.

3. La plus grande quantité de pluie tombe en Europe avec les vents occidentaux ; en Amérique avec ceux orientaux. En outre, les plus mauvais temps ont lieu en Amérique par les vents d'Orient, tandis que ceux de l'Ouest amènent les temps les plus sereins. C'est le contraire en Europe.

4. La quantité de pluie diminue en Amérique en allant de l'est à l'ouest ; en Europe, de l'ouest à l'est, et par conséquent dans ces deux parties du monde à mesure qu'on s'éloigne des côtes.

5. Par conséquent les rapports atmosphériques paraissent s'accorder dans les climats suivant qu'ils sont plus continentaux ou littoraux.

ACADÉMIE DES SCIENCES DE PARIS.

SÉANCE DU 4 JANVIER 1811.

PRÉSIDENCE DE M. SERRES.

LECTURES.

PHYSIOLOGIE : *Circulation du Chara.* — M. Arago donne lecture, au nom de M. Dutrochet, d'un mémoire intitulé : *Recherches sur la cause des mouvements que présente le camphre placé à la surface de l'eau, et sur la cause de la circulation chez le Chara.*

M. Dutrochet commence par se plaindre de ce que les physiologistes considèrent les forces vitales comme différentes des forces auxquelles obéit le monde inorganique. Pour moi, dit-il, j'ai toujours pensé que si les phénomènes vitaux ne sont point explicables aujourd'hui par le moyen des phénomènes physiques, c'est que ces derniers ne sont pas connus. Ainsi, par exemple, les forces sous l'empire desquelles se meuvent les liquides chez les végétaux, doivent à mon avis, se retrouver toutes dans la physique. Déjà l'endosmose a révélé l'existence et montré le mécanisme de l'une de ces forces motrices ; mais l'endosmose ne rend pas raison de tous les mouvements que présentent les liquides chez les végétaux. Le mouvement de circulation qui s'observe dans le tube central de chaque méristhème des *Chara*, et dans l'intérieur des cellules de beaucoup de plantes, ne peut encore s'expliquer par aucune force physique connue. Ce mouvement de rotation dans des cavités closes, et le mouvement du latex qui a lieu dans des vaisseaux anastomosés, et qui a reçu de M. Schultz le nom de *cyclose*, dépendent l'un et l'autre, bien certainement, de la même force motrice ; mais celle-ci est tout-à-fait inconnue et dans sa nature et dans son mode d'action. Étudiée dans le *Chara*, cette force a été considérée, par certains physiologistes, comme étant de nature électrique ; mais rien n'a justifié cette allégation. M. Dutrochet rappelle ici les recherches qu'il a faites avec M. Becquerel, et qui l'ont éloigné de l'idée que cette circulation doit être attribuée à l'électricité. Cette dernière force d'ailleurs, ajoute-t-il, est tout-à-fait étrangère aux singulières propriétés que m'a offert la force qui préside à la circulation du *Chara*. J'ai fait voir, en effet, que cette circulation, arrêtée par l'influence de certaines causes mécaniques, physiques ou chimiques, se rétablissait spontanément sous l'influence continue de la cause qui l'avait arrêtée. Il y avait donc là un phénomène d'habitude. La force qui préside à la circulation, d'abord vaincue ou opprimée, avait la propriété de réagir spontanément pour rétablir la circulation arrêtée, et cela après une suspension de plus ou moins de durée. Or, les forces électriques, telles qu'elles nous sont connues, n'offrent rien de semblable à cette propriété de réaction et d'habitude.

La cause du mouvement circulatoire du *Chara*, ajoute M. Dutrochet, échappe à toute recherche directe. Les forces motrices qui nous sont connues ne l'expliquent point. J'ai cherché s'il n'y avait point, dans la physique, quelque phénomène de mouvement dont la cause fût également inconnue, et qui parût offrir quelque analogie avec lui. Le mouvement que présentent les parcelles de camphre placées sur l'eau, s'est présenté à mon esprit. Ces parcelles, par cela même qu'elles se meuvent sur l'eau, donneraient du mouvement à ce liquide si elles étaient fixées de manière à demeurer immobiles. Ne serait-il pas possible que la force motrice qui les anime fût également celle qui anime les globules verts fixés sur les parois du tube central du *Chara*, globules verts desquels émane évidemment la force motrice à laquelle est due la circulation du liquide qui les touche, et celle des corpuscules inertes que ce liquide charrie ? Pour vérifier ce soupçon, M. Dutrochet résolut de soumettre les mouvements du camphre sur l'eau à des épreuves analogues à celles auxquelles il avait soumis le mouvement circulatoire du *Chara*, afin de voir si les résultats seraient les mêmes. Ces expériences ont confirmé ses soupçons.

Nous ne suivrons point, aujourd'hui du moins, l'auteur dans l'exposé des expériences qu'il a faites dans ce but. Ces expériences d'ailleurs ne sont pas encore suffisamment connues dans leurs détails. Nous dirons seulement qu'il a commencé par étudier le mouvement du camphre sur l'eau, afin d'acquiescer la connaissance de sa cause véritable ; qu'ensuite, prenant successivement les diverses observations qu'il a faites sur le mouvement circulatoire du *Chara*, il a tenté de les appliquer, par imitation, à des expériences analogues faites sur le mouvement du camphre, et qu'ayant obtenu des résultats semblables dans ces expériences comparatives, il se croit autorisé à en conclure que la force physiologique qui produit le mouvement circulatoire du *Chara*, et la force physique qui

produit le mouvement du camphre sur l'eau, sont identiques. Les liquides aqueux, dont M. Dutrochet a fait usage, ont été, outre l'eau pure, diverses solutions alcalines, acides ou salines. Les vases de verre sont ceux dont il s'est servi de préférence. Cependant il a opéré dans un assez grand nombre de cas avec des vases métalliques et des vases de terre cuite, de bois naturel ou vernis, de cire, etc. M. Dutrochet annonce qu'il exposera successivement ces diverses expériences dont il a indiqué les principaux résultats, dans un paquet cacheté que l'Académie a reçu en dépôt, le 1er novembre dernier.

L'INSTITUT :

QUÉBEC, SAMEDI, 20 MARS 1841.

A FEW OBSERVATIONS ON THE IMPORTANCE OF AIMING AT THE ESTABLISHMENT OF SOME GENERAL SYSTEM OF EDUCATION IN CANADA AT THIS TIME 1841.— (Quelques observations sur l'importance de chercher à établir un système général d'éducation en Canada, à l'époque actuelle, 1841.)

Tel est le titre d'un mémoire que le Révd. Dr. WILKIE a lu à la Société Littéraire & Historique, dans la séance du 20 du mois dernier, sur le sujet si essentiel de l'éducation. Le manque d'espace nous empêche de le publier en entier; mais nous profiterons de l'obligeance de l'auteur qui a bien voulu nous communiquer son manuscrit, pour faire part de ses vues à nos lecteurs; et à ces extraits nous joindrons les remarques qu'ils ont pu nous suggérer.

Il y a peu de pays où la munificence individuelle a fait plus, et où la Législature a moins bien su employer ses octrois libéraux pour l'éducation qu'en Canada. Cependant, cette simultanéité de la sollicitude particulière et publique pour l'instruction de la jeunesse, est un fait qui démontre clairement qu'elle est désirée vivement par tout le monde. Depuis quelques années, de simples individus, surtout dans l'ordre du clergé catholique, ont fondé et établi des collèges et des maisons d'éducation qui font autant d'honneur à leur patriotisme éclairé que le bien qui en résulte pour le pays sera grand et durable. Feu Monseigneur l'Evêque PLESSIS a le premier donné l'exemple par sa fondation du collège de Nicolet, et de plusieurs écoles élémentaires à Québec qui subsistent encore. Le collège de St. Hyacinthe et ceux de Ste. Anne et de Chambly ont été successivement fondés depuis par les Révérends M. M. Mignault, Girouard et Painchaud, qui y ont sacrifié toute leur fortune. Québec a été témoin des travaux et des sacrifices du vénérable M. Perrault, qui a établi et soutenu en partie à ses frais deux écoles pour les enfants des deux sexes. Tous ces établissements sont dus à des efforts individuels, aidés ensuite par la Législature. A l'exception des écoles de M. Perrault fermées faute de moyens, ils sont tous parfaitement conduits et l'on peut les compter parmi les meilleures institutions collégiales qu'il y ait en Canada.

Il n'est peut être pas hors de propos de mentionner ici l'école des frères de la doctrine chrétienne établie à Montréal, et fréquentée par un nombre considérable d'enfants. Leur système d'enseignement a été apprécié en Europe par des personnes compétentes. Voici à ce sujet quelques paroles de M. V. Cousin, qui en sont un témoignage. « M. L'Ange... convenait qu'il avait vu (en France) des écoles des frères de la doctrine chrétienne très bien tenues, et donnant d'excellents résultats à l'aide de l'enseignement simultané. Il était assez curieux d'entendre à Amsterdam un catholique (M. Schreuder) un ministre protestant, un quaker et un philosophe s'accordant à faire l'éloge de ces pauvres frères qui, sans bruit, font tant de bien. » M. L'Ange, prédicateur de l'église Wallonne, était l'inspecteur des écoles du district d'Amsterdam.

Les travaux et les octrois d'argent considérables de la Législature pour l'instruction de la jeunesse, ont été dirigés et employés d'après un système tel que la Législature tombant, tout est tombé avec elle. De l'aveu de personnes impartiales, il est resté peu de chose des sacrifices immenses que la chambre d'assemblée a faits; le système adopté par elle ne s'est pas maintenu, parce qu'il n'était fondé que sur des octrois éventuels qui lui étaient toute stabilité. Il n'a pu prendre racine, et il s'est écroulé devant les résolutions négatives de M. McGill en 1836, tandis que les institutions fondées par des simples particuliers, ont acquis de la permanence. Cette différence dans le sort d'établissements dont, les uns formés par une haute autorité constituée, semblaient avoir une longue durée, et les autres, par des individus, paraissaient si faibles à leur naissance, prouve, il faut l'avouer, le vice capital du système. Nous ne voulons pas accuser l'assemblée de mauvais vouloir; cette pensée est loin, bien loin, de nous; nous sommes profondément convaincu du contraire. D'ailleurs, les faits ne viennent-ils pas à l'appui de cette conviction? Elle a accordé pour l'éducation depuis 1829 à venir jusqu'en 1835 inclusivement, l'énorme somme de £175000 environ. Dans la seule année 1832, elle a voté pour les écoles élémentaires et les autres établissements d'éducation, collèges, &c. la somme de trente deux mille quatre cent soixante et dix louis. Ces allocations sont une preuve irrécusable de son désir ardent de propager les bienfaits de l'instruction. Mais malheureusement les nombreuses affaires et les circonstances des temps l'ont empêché de porter une attention continue et non partagée sur ce sujet important, et le système s'en est cruellement ressentit. Il faut espérer que l'avenir viendra en aide du passé et que l'on pourra élever un édifice capable de résister aux maux des temps, et que nos enfants trouveront toujours, quoiqu'il arrive, le maître d'école à son poste, respecté et protégé par tous les partis. En attendant, tout citoyen éclairé et ami de son pays doit appeler de tous ses vœux la réalisation de ce projet, indiquer les obstacles qui s'y opposent, et les moyens nécessaires pour les surmonter et parvenir au but désiré. C'est ce que s'est proposé en partie l'auteur du mémoire que nous avons sous les yeux.

Après quelques remarques préliminaires sur l'importance de l'éducation, le savant Dr. qui tient lui-même une des meilleures écoles de la ville, et qui est par conséquent juge compétent sur cette matière, déclare qu'il doit s'écouter un quart de siècle avant que la Société retire les fruits des sacrifices qu'elle fait pour l'éducation, mais il ajoute que ceux qui croyaient il y a cinquante ans, avoir posé les bases d'un bon système en ce pays se sont étrangement trompés. « Voilà un demi siècle d'écoulé » dit-il, « et nous n'avons point fait de progrès. »

Et pourtant chacun reconnaît la nécessité de l'éducation. L'auteur entre à cet égard dans des détails sur les diverses

obligations que nous avons à remplir envers la Société, et qui exigent de chaque citoyen une instruction qui le mette en état de s'en acquitter. Cette partie du mémoire est très intéressante, et le lecteur nous saura gré de la reproduire ici: — « Une autre circonstance qui doit nécessairement fixer notre attention sur ce sujet, c'est la forme mixte du gouvernement sous lequel nous avons le bonheur de vivre. Ceux qui vivent sous un gouvernement despotique paraissent avoir peu besoin d'éducation. En effet, l'opinion la plus généralement reçue, c'est que moins ils en ont, mieux ils sont. Cependant, cette opinion est des plus fausses en autant que le bonheur individuel est concerné. Mais elle est parfaitement exacte quant à ce qui regarde leur coopération avec le gouvernement. Le seul devoir qu'ils aient à remplir envers lui, c'est d'obéir; et l'éducation ne serait pas favorable à l'observation de ce devoir. »

« D'un autre côté, il faut indubitablement quelque instruction sous un gouvernement républicain pour préparer l'esprit et se mettre en état de remplir les nombreux emplois civils auxquels chacun à son tour est appelé sous cette constitution. Néanmoins le principe essentiel et dominant de ce gouvernement, que tous les hommes sont égaux, s'apprend facilement. Il est à peine nécessaire d'avoir de l'instruction pour le graver dans son esprit. Il s'offre spontanément à la pensée, on l'acquiert et le comprend sans effort. L'on peut observer que la raison toute puissante qui, sous cette forme de gouvernement, engage les hommes qui aiment leur pays, à travailler à la dissémination des connaissances, c'est de prévenir les maux et la confusion qui découlent si facilement de l'ébullition d'une volonté populaire mal éclairée. Ils regardent l'éducation comme un principe correctif, qui prévient le mal inséparable d'un pouvoir exercé par des hommes sans éducation. »

« Sous un gouvernement mixte, il faut un esprit plus éclairé que sous un gouvernement républicain. La variété des offices civils que le particulier a à remplir, est aussi grande; il lui faut une égale somme de lumières pour pouvoir le faire d'une manière convenable; mais une étendue d'esprit peu commune est nécessaire pour en apprécier l'excellence, découvrir les avantages innombrables qui en découlent, et pour en connaître la supériorité telle que prouvée par l'histoire des nations. L'étude des contrepois compliqués de cette constitution au moyen desquels chaque partie trouve un frein dans l'autre, demande une intelligence exercée au raisonnement. La conviction qui en résulte ne s'acquiert pas, comme celle de l'égalité primitive des hommes, comme par intuition. Elle exige de la réflexion, des recherches, des comparaisons, elle veut que l'attention se porte en même temps sur l'expérience des siècles passés, et sur le fonctionnement actuel de la constitution elle-même. C'est en vain que l'on espère de persuader quelqu'un des avantages supérieurs de ce gouvernement, si on ne met pas à sa portée les moyens d'information nécessaires, et si on n'en facilite pas l'usage à son esprit. »

La proposition que contient ce morceau est trop évidente par elle-même pour qu'il soit besoin d'y ajouter rien. M. WILKIE plaçant de là appuyé fortement sur l'obligation imposée à la société de répandre l'éducation dans toutes les classes, et indique le système qu'il faudrait adopter en signalant les obstacles que, suivant lui, l'on n'a pu surmonter jusqu'à aujourd'hui. Nous n'avons pas le tems de nous étendre beaucoup sur ce point important. Notre auteur paraît attribuer la cause « qui a retardé si longtemps l'établissement d'un système d'éducation convenable... à la grande diversité d'opinions en matières religieuses. Et si nous ajoutons, dit-il, à cette grande diversité, la vive anxiété de chaque dénomination de faire modeler le système d'éducation de manière à favoriser ses propres doctrines théologiques, les difficultés deviennent vraiment presque insurmontables. »

Ici le blâme est pour toutes les dénominations sans même en excepter celle à laquelle le Révérend Dr. lui-même « a le bonheur d'appartenir. » Suivant lui, pour surmonter ces obstacles, il faut enseigner que les principes généraux de la religion chrétienne, parce que dit-il, « tout système d'éducation doit être basé sur la religion, et sans religion il ne peut y avoir d'éducation... Mais parce que l'enseignement des principes généraux de religion est essentiel dans toutes les écoles, doit-il s'ensuivre, que le professeur de science ou de langue doive mêler à ses leçons, tous les dogmes particuliers de sa religion? — Si la raison et la justice gouvernaient invariablement les hommes, nous aurions déjà vu réaliser ces idées toutes sages et philanthropiques du savant Dr., mais nous craignons que l'état de notre société ne soit d'ici à longtemps un obstacle insurmontable à l'établissement d'un système d'éducation appuyé sur les bases qu'il veut lui donner. Nous comprenons facilement pourquoi la chose est facile en France, et que les ordres de M. Guizot, dont il parle, aient été suivis à cet égard. Là toutes les classes de la société, tant quant à leurs droits politiques qu'à leurs droits religieux, sont égales devant la loi. La loi accorde une égale protection à toutes, et par conséquent les craintes et les susceptibilités n'ont pas de raison d'être sur le qui-vive. Il en est de même en Allemagne et dans la Hollande. Voici ce que M. Vanden Ende, Inspecteur de l'instruction primaire de ce dernier pays répondait à M. V. Cousin: — « Oui, les écoles primaires doivent être en général chrétiennes, mais ni protestantes ni catholiques... Une école du peuple est pour le peuple tout entier... L'école doit être chrétienne, il le faut absolument... Je n'approuverais point que le maître d'école fit aucun enseignement religieux dogmatique... Vous êtes en Hollande où l'esprit chrétien est très répandu, et où en même tems une grande tolérance existe depuis des siècles entre les diverses communions. »

M. Cousin fait les remarques suivantes à ce sujet: — « La tolérance la plus parfaite doit applaudir à un système qui habitue toutes les opinions religieuses à s'accorder de bonne heure dans les vérités générales communes à tous les cultes, c'est une précieuse semence de concorde à déposer dans l'âme des enfants... Il est vrai que cette pratique tolérante suppose un pays de tolérance. En Irlande, elle paraît avoir échoué, et je n'étais permis de la prêcher à mes amis d'Angleterre et d'Ecosse. »

Si elle a échoué en Irlande, elle courait le risque d'éprouver le même sort en Canada. Pour qu'un système d'éducation tel que celui que propose M. WILKIE pût réussir, il faudrait que toutes les sectes religieuses fussent assurées d'une égale protection de la part du gouvernement; et nous ne pouvons nous empêcher de faire observer que les difficultés survenues au sujet du Séminaire de Montréal, et l'établissement des écoles du Haut-Canada, sont de nature à ébranler cette assurance aux yeux des gens susceptibles en matière de foi... On peut voir au sujet de ce rapport que M. J. Neilson fit en Février 1832, à la Chambre au sujet des biens des Jésuites, dans lequel se trouve le passage suivant qui a trait à l'acte passé en 1801, pour l'établissement d'écoles gratuites: — « La composition projetée du bureau des syndics, et la majorité prépondérante qui devait être donnée aux ministres et aux membres d'une seule croyance religieuse... en firent un corps nullement propre à présider à l'éducation générale du

pays. — Et en effet, le but de la loi fut entièrement manqué. — Cependant, il faut espérer que le nombre des hommes sages et modérés comme l'auteur que nous avons analysé, s'accroîtra à mesure que les intérêts bien entendus de la société seront mieux connus, et son mémoire que nous aimerions à voir publier, est de nature à amener ce résultat si désirable, et à faire réfléchir le gouvernement sur la voie la plus convenable qu'il doit suivre pour rassurer toutes les croyances et engager chacun à porter la main à l'exécution de ce plan. Nous croyons devoir mentionner cela parce que le Dr. WILKIE est lui-même un ministre de l'église Anglicane, et que ses vues s'accordent sur ce sujet, nous en sommes persuadés, avec celles des membres du clergé de la religion Catholique à laquelle nous appartenons.

Nous aurions voulu faire de plus nombreux extraits de l'ouvrage de notre auteur, mais nous avons prolongé déjà peut-être au-delà des bornes de notre Journal, cet article dans lequel nous n'avons pu faire qu'en signaler les points les plus saillants. Cependant l'importance de la question est telle que ce simple aperçu doit fixer l'attention de tous ceux qui aiment leur pays, et particulièrement celle du Gouvernement et de la Législature, dont le devoir est de s'occuper incessamment de la grande mesure de l'éducation — la première et la plus pressante de toutes celles sur lesquelles ils sont appelés à porter leur attention.

— On lit dans le Commerce: — Il y a à Paris, dans ce moment, de merveilleuses séances qui attirent un grand nombre de curieux, ce sont celles du docteur Baudens, le fameux opérateur du strabisme. Tous les dimanches, dans sa maison de la rue Neuve-de-Luxembourg, M. Baudens veut bien permettre à un certain nombre d'élus d'assister aux opérations qu'il fait gratuitement et qui tiennent du prodige. Personne n'est plus que le docteur Baudens homme aimable et de bonne compagnie. Au lieu de puiser dans un profond savoir la rudesse et la brusquerie qu'on remarque chez quelques-uns de ses confrères, M. Baudens sait aller à la science les manières affables qui la font chérir des gens du monde.

Voici, à l'occasion du strabisme, une petite anecdote arrivée dans le cercle où nous vivons, et qui prouve que les meilleures choses peuvent avoir leur mauvais côté. Une femme, qui depuis dix ans avait, malgré deux prunelles qui se regardaient de trop près, inspiré à un jeune homme une violente passion, se trouva, par la mort d'un vieux mari, et même de couronner par un second hymen, une constance digne du moyen âge.

Quelques jours avant celui où on devait la conduire à l'autel, la dame entend parler des prodiges opérés sur le strabisme. — Si j'ai même avec mes yeux de travers, se dit la fiancée, que sera-ce lorsqu'il pourra lire dans le plein de mes prunelles, dont je ne connais que la moitié, toute la tendresse que je ressens pour lui; d'ailleurs, pensai-je jadis avec tant de confiance à la dame, d'après ce que j'entends dire et ce que j'ai déjà éprouvé moi-même, on n'a pas de trop de ses yeux dans toute leur intégrité, pour fixer l'amour dans le mariage! Forte de ce raisonnement, la dame se livra aux mains de l'opérateur, et cinq minutes après elle le remerciait avec deux beaux yeux irréprochables, et qu'animait encore tout l'espoir fondé sur un aussi beau dévouement. Vous dire avec quelle impatience elle attendit la première visite de son futur, combien de fois elle consulta avec terreur son miroir pour se convaincre que ses prunelles ne prenaient pas leur ancienne voie, est impossible à décrire.

Enfin, l'heure du berger sonna; mais que devint notre héroïne en voyant son amant s'arrêter à quelques pas d'elle, pétrifié, les traits pâles, bouleversés; puis, lui saisissant convulsivement les deux mains: — Madame, s'écria-t-il, qu'avez-vous, qu'avez-vous? répondez. Pourquoi ce regard fixe... ces prunelles qui me menacent?... Mon amour est-il chargé? Ah! par pitié, madame, regardez-moi comme vous le faites depuis dix ans, comme vous le faites hier, comme vous faisiez encore ce matin... Vos yeux d'autrefois, madame, qu'avez-vous fait de vos yeux? Et le malheureux tomba accablé dans un fauteuil! Rien ne put le faire revenir de son désespoir... Cette visite fut la dernière... Quelques personnes assurent que la dame offre la moitié de sa fortune à quiconque remettra ses yeux dans leur première position; d'autres qu'elle s'est déjà laissée persuader qu'on pouvait y parvenir avec les yeux au milieu du visage. Cette version nous paraît plus vraisemblable.

Décédé, à Halifax, le 7 du courant, à l'âge de 27 ans, PHILIPPE ALBERT DE GASPE, Écuyer, junior, Rapporteur de la Chambre d'Assemblée de la Nouvelle Ecosse, ci-devant de cette ville.

ANNONCES.

LIVRES D'ECOLE, &c.

F. GARY & CO.

Chien d'Or, Rue Buade.

ILS ont constamment un assortiment considérable de livres d'école en langues anglaise, française et latine, qu'ils offrent en vente à des termes avantageux aux marchands et maîtres d'écoles, ainsi qu'au public en général, parmi lesquels se trouvent les suivants, savoir: —

FRANÇAIS.—Arithmétique; Histoire ancienne; Histoire romaine; Abrégée de l'Histoire de France, nouvelle publication; Histoire du Canada; Histoire sainte; Histoire naturelle; Grammaire de L'Honnand; Grammaire de Léquin; Grammaire de Siret; Grammaire de Levizac; Grammaire de Chamblaud; Géographie moderne; Catéchisme historique; Paléontologie simple et double; Cours d'éducation, par Perrault; Dictionnaires de la Langue Française; Dictionnaire Français-Latin; Dictionnaire Latin Français; Vocabulaire de Perrin; Tables de Perrin; Exercices de Chamblaud; Dictionnaire de Boyer; Dictionnaire de Nugent.

LATIN.—Institutions Philosophiques; Grammaire de Eton, Grammaire d'Adams; Rudiments de Rudiman; Introduction de Mair; Grammaire de Mair; Grammaire latine de l'Honnand; Epitome Historiae Sacrae; Delectus; Bellum Catilinarium, (Sallust.) Ovidii Metamorphoson; Julii Casarii Commentarii; Virgillii Maronis; Opera Horatii Flacci; Titus Livius; Oratorum Tullii Cicero; Dictionnaire d'Entiek; Dictionnaire d'ainsworth; Cornélii Nepotis—Sallustii; De Viris Illustribus; Quintus Curtius; Commentarii Casarii; Cicero—Brutus—de Amicitia—de Senectute—Epistole Selectae—in Catullinum—pro Archia post—pro Ligario—pro Marcello—pro Milone Conciones Rhetoricæ; Cornélii Nepos avec dictionnaire; Sinaonimæ Latins; Dictionnaire de Bondot, latin-français; Dictionnaire de l'Allement, français-latin; Dictionnaire de Noël, français-latin, latin-français; Prosodie Latine de Lechevalier; Prosodie d'Aubert; Quinte Curce—Salluste; Taciti de Moribus Germanorum; Virgile.

— Livres de dévotion relié en basin, en veau et maroquin, doré, &c. &c.

La Grammaire de Siret, pour apprendre l'Anglais, est approuvée de presque tous les séminaires en cette province. Québec, 13 Mars, 1841.

A VENDRE OU A LOUER, cette superbe propriété, rue St. Olivier, ci devant la résidence de Mr. René Guirouet; s'adresser au sousigné ANT. A. PARENT, Notaire. Québec, 7 Mars 1841.

Leçons de Piano Forte

à être données à domicile, aux prix les plus modérés.—S'adresser à ce bureau. Québec, 7 Mars, 1841.

Le sousigné informe respectueusement le public que son imprimerie renferme un matériel assez considérable, il peut contfectionner les ouvrages suivants, au plus court avis, dans l'une ou l'autre langue: — Affiches, grandes et petites; Livres, Pamphlets et Brochures de tout format et de toute grosseur; Catalogues, Factures, Circulaires, Cartes pour invitation aux fiançailles, Cartes de visites, Blancs pour les Avocats, et les cours de justice, et pour les études de notaires, etc. etc. J. V. DE LORME. Québec, 7 Mars 1841.

* Tableau du nombre d'écoles élémentaires, du montant payé, &c. Journaux de l'Assemblée, Appendice (O. O.)

LE NÉGOCIANT BAYONNAIS.

ASPECT DE BAYONNE—LES JUIFS.

Le négociant bayonnais est gros et court, son teint est animé, sa tête développée, non au profit de l'imagination, comme chez toutes les races méridionales, mais au profit de la science mathématique, qu'il porte au plus haut degré, et qu'il sait employer à son plus grand avantage. Actif, plein de finesse, surtout quand il s'agit de ses intérêts, il est d'une patience extrême quand il s'agit des intérêts des autres : il sait à merveille l'art de flatter, de capter, d'exploiter les gens qui lui sont nécessaires, et de les délaissier, comme un meuble inutile, dès qu'il en a tiré tout le parti possible. Il est très peu sensible aux nécessités sociales de notre civilisation, ennemi du monde, aussi difficile à courber à ses usages, qu'un paysan bas-breton aux rigueurs de la discipline militaire, et passionné surtout pour ce *far niente* qui permet de vivre, après la journée faite, au milieu d'un cercle, d'un café, sans gants, en paletot, le chapeau sur la tête, le cigare à la bouche. Le progrès, l'industrie, les beaux-arts ne sont pas de son goût ; la peinture, il n'en comprend pas la nécessité, entouré qu'il est de jolies femmes et de riches contrées ; la musique est quelque chose de trop futile pour la vie positive qu'il s'est faite. Il est un seul plaisir qu'il aime ; une seule distraction qu'il recherche, parce qu'elle lui permet de penser encore spéculations, armemens, contrebande, douanes, ou parce qu'elle l'amène quelquefois à ne pas penser du tout ; cette distraction est un bon dîner. Mais ce n'est pas le bon dîner en famille ; le négociant bayonnais n'est jamais en famille hors de chez lui : c'est un de ces diners entre hommes, qu'Alphonse Karr appelle *guelétons*, commandé à l'avance à Monthau, le restaurateur célèbre de Biarritz ; à Gras, le traiteur à la mode du Boucau. Il est à Bayonne vingt associations de six ou huit individus chacune, dont le but unique est un joyeux repas. On loue à Biarritz une petite maison, on la meuble, on la décore pour l'ouvrir chaque dimanche et y dîner bruyamment ; on achète un *couralin* (petit bateau plat destiné aux promenades sur l'Adour) pour aller au Boucau, à l'embouchure de l'Adour, dîner une bonne fois pour toute la semaine, loin de la parcimonie du ménage quotidien et du tête-à-tête conjugal ; on loue quelques cacolets, ou l'un des omnibus nouvellement implantés à la porte d'Espagne, pour aller à Cambo chercher, non pas quelques verres d'eau thermale, non pas l'air vif de la montagne, mais toujours un bon dîner.

Nulle autre part qu'à Bayonne on ne rencontre d'aussi nombreux exemples de fortunes rapides. Il n'y a pas peut-être, parmi les comptoirs commerciaux, dix maisons dont la raison sociale ne date d'hier. Tous ont commencé étant peu de chose ; et, à force d'aptitude, de finesse, de ce génie mercantile qui naît avec l'individu et ne s'acquiert pas, sont parvenus à élever leur nom inconnu, leur comptoir à peine accrédité, sur les ruines d'une maison commencée comme ils commencent, et tombée comme ils tomberont peut-être... par un malheur. Aussi est-ce la raison de ce que je disais tout à l'heure, du peu de penchant du Bayonnais, en général, pour ce qui est le monde, le progrès et l'art, et pour les étrangers, par conséquent. Il a commencé avec la dose d'instruction strictement nécessaire pour tenir un grand livre et balancer ses comptes ; et, songeant exclusivement à sa fortune, il s'est peu inquiété, à mesure qu'elle s'est accrue, de suppléer aux défauts de l'éducation première ; il a pensé même, j'en suis certain, qu'on trouverait dans une belle position financière de suffisantes excuses pour quelques *lapses linguæ* ou quelques erreurs chronologiques.

Tel, en effet, a commencé porteballe qui, à l'aide d'une activité immense, de cet esprit spéculatif qui tire parti de tout, est parvenu en peu de temps à un rang passablement honorable ; tel autre, sachant par cœur les sentiers de la frontière, fait d'immenses bénéfices en portant lui-même à Mina des armes et des munitions pour combattre les troupes françaises ; tel autre encore, il y a peu de temps, faisant abnégation d'opinions et de sympathies politiques devant l'amour du gain, fournissait tour à tour à la reine Christine et à don Carlos des vivres, des munitions et des effets ; celui-ci, qui fait en amateur le métier de son père, sourit avec finesse lorsque le *Phare* ou la *Sentinelle* annoncent que six ballots de salpêtre ont été saisis par la douane sur la cime des Pyrénées ; vous l'entendez ajouter tout bas qu'au même moment vingt ballots entraient en Espagne, à cent mètres de là, et que les actifs surveillants de la frontière ont été joués encore une fois.

On conçoit, après tout, que Bayonne, placée aussi près de l'Espagne, ait cédé à la tentation et tendu les bras à des malheureux qui se battaient, avaient faim, et étaient nus de l'autre côté des Pyrénées. Le commerce par mer est devenu depuis long-temps difficile pour les comptoirs bayonnais. L'embouchure de l'Adour, placée sur un côté du golfe que ne préservent ni falaise, ni rochers, entourée, interceptée par les sables de la mer amène des Landes et des côtes cantabriques, est difficilement accessible en tout temps : une barre qu'aucuns travaux humains ne pourront détruire, si même ils parviennent à l'éloigner, en interdit l'entrée aux navires d'un fort tonnage, et ce n'est que dans des conditions atmosphériques qui semblent devenir de plus en plus rares, que les navires caboteurs peuvent entrer à Bayonne, heureux encore s'ils peuvent en repartir après de longues semaines d'attente. Il fallait donc un autre aliment à l'activité commerciale des Bayonnais ; les guerres de la Péninsule donnaient de grands avantages à la contrebande d'exportation ; beaucoup s'y sont jetés, quelques uns s'y sont enrichis, et, du temps qui court, une telle fin excuse les moyens.

Il en est d'autres dont la fortune ne repose pas sur des bases aussi périlleuses et n'en marche pas moins avec rapidité. Deux ou trois maisons mettent chaque année sur l'Océan une douzaine de navires destinés à la grande pêche : celles-là sont les seules fidèles à la vieille réputation du pays basque ; seules elles continuent ces hardies pérégrinations qui ont commencé la fortune de Saint-Jean-de-Luz et de Bayonne. Autrefois chasseurs à la baleine, les Bayonnais sont devenus pêcheurs de morue : ils ont fondé les meilleures maisons de Terre-Neuve, et les meilleurs équipages qui parcourent le

grand banc, sont ceux qui recrutent la Soule et le Labourd. Après les morues, dont on ne devine que trop la présence dans une grande partie des rues de Bayonne, viennent les balles de laine qui jouent un grand rôle dans l'économie sociale de l'endroit ; les résines, la térébenthine que produisent les *pignadas* des Landes, et enfin la construction des navires. Leur solidité, leur légèreté, l'élégance de leurs formes, sont appréciées au loin, et pendant long-temps le gouvernement a entretenu dans le port des chantiers dont les cales, maintenant abandonnées, ont donné à la marine militaire bon nombre de bâtiments légers.

Bayonne, à bien prendre, a plutôt l'aspect d'une colonie que d'une ville française. Le Bayonnais pur sang ne forme qu'une très petite partie de sa population, qui, pendant les six années qui viennent de s'écouler, s'était accrue du double par une multitude de réfugiés espagnols appartenant aux premières familles du Guipuscoa et de la Navarre. Bayonne, la seule ville commerçante dans une grande étendue de ce coin de la France, a été de tout temps le but vers lequel a tendu quiconque s'est trouvé un caractère entreprenant, une tête dressée aux quatre règles, et une fortune à faire. Basques et Béarnais y sont en grande majorité ; on y rencontre quelques Bordelais, des Landais, des Espagnols naturalisés, et peu de Toulousains. Chacun s'y fait reconnaître au caractère dominant de sa caste, et au milieu d'eux, le Bayonnais pur sang a un langage particulier qui exagère encore l'accentuation originale de l'idiome gascon.

Aussi la physionomie de la ville est-elle des plus animées ; à chaque pas on y rencontre des types que nulle part ailleurs on ne trouve réunis. Sur la place Grammont, sous les arcades du Port-Neuf, on voit des groupes d'Espagnols engouffrés dans un ample manteau qui ne laisse apercevoir que la tête, la main droite et un cigare. Dans la rue principale de la ville, entre un vieux pont de bois qui menace ruine, et la Bourse en plein vent du commerce bayonnais (1), le paysan et le portefaix basques marchent la tête haute et sans se dé ranger d'une semelle pour faire place à qui que ce soit ; le bouvier excite ses bêtes d'une voix glapissante, et ne pouvant modérer son activité au gré de leur lente marche, court en avant jusqu'à trente pas, revient à eux, les pique de l'aiguillon, les appelle et revient encore ; le courtier marron va de comptoir en comptoir recueillant des commissions et des escomptes ; la marchande de poisson, venue au pas de course de Saint-Jean-de-Luz, à six lieues de là, apporte sur sa tête les produits de la pêche du matin dans le golfe, s'annonce par des cris comme elle seule au monde en profère, et qui déchirent les oreilles à vingt mètres à la ronde, parcourt la ville sans prendre de repos, et repart aussi lestement qu'elle était venue ; le commis-marchand, placé sur la porte de son magasin en attendant le chaland, apostrophe chaque passant, chaque servante, chaque grisette, de plaisanteries grossières qui font rire tous les voisinage ; des caméristes biscayennes, aux longues tresses flottantes, traînent ou portent vers la place d'armes une multitude d'enfants ornés de plumes.

De pauvres petits Aragonais demi-nus, chaussés d'*alpargatas*, armés d'un long bâton et se drapant dans un débris de couverture rayée, demandent l'aumône de porte en porte.

Enfin aux *Cinq-Cantons*, l'élite des commerçants élabore les nouvelles d'Espagne, fume un cigare de compagnie, et cause du prochain ; car là comme ailleurs, à Bayonne comme dans la petite ville de Picard, le prochain est souvent en jeu.

N'oublions pas la grisette bayonnaise, charmante création. Elle est femme d'abord, c'est son premier et son plus grand mérite ; elle est jolie ensuite, et nulle n'a plus de droits qu'elle au nom patronymique de *Gracieuse*, si prodigué dans le pays basque. Elle a l'œil vif, la bouche toujours souriante, le cœur bon et facile, le visage d'un ovale parfait, la tête bien posée, la taille fine, quelque chose, enfin, de cet indéfinissable caractère, de ce *donayre* qui distingue la Navarraise et la Castillanne, et qui prouve qu'il y a plus de l'Espagne que de la France dans tout le pays enclavé entre la Bidassoa et l'Adour. Enfin rien n'approche de la coquetterie de sa mise, de la grâce de ses manières ; et ce mouchoir qui couvre le sommet de sa tête, ce nœud inimitable, ces pointes si originalement placées, semblent un défi lancé au bon goût et à l'art toujours heureux des modistes parisiennes.

Il semble au Parisien tombé de France au milieu de Bayonne que la première et la plus importante partie de la population de la ville, la classe commerçante, soit issue de quelque bon, lent et lourd habitant des villes antiques ; l'autre partie, seule, n'a jamais songé à renier son origine, et si, aux *Cinq-Cantons*, vous cherchez en vain la couleur locale, chez *Janin*, au *Petit Versailles* (la *Chaumière* et le *Prado* de Bayonne), hors barrière, en un mot, vous retrouvez la joyeuseté béarnaise et la folie basque, les mauvaises têtes des environs de Pau, et les beaux sauteurs du Labourd. C'est hors la ville qu'on reconnaît le pays.

Quand vient le dimanche, Bayonne cesse d'être une ville demi-française, pour revêtir toutes les apparences d'une cité espagnole. Les magasins, les comptoirs sont clos dès la veille, la grisette met ses habits de fête, la noblesse navarraise reprend pour un instant son costume national, la cloche tinte, et Basques, Béarnais et Biscayens, marchands et courtiers, négociants de tout âge, de toute classe, de toute importance, se pressent sur le parvis de l'église.

Après la messe, la population toute entière se porte sur les glacis de la place, la garnison parade et défile ; puis peu à peu un incroyable flot de voiture de toutes formes, des omnibus, des chars à bancs, des charrettes, des coucous, des calèches, des cabriolets, des fiacres et des cacolets, s'élancent hors des remparts sur la route d'Espagne ; en un instant la ville est déserte, pas un habitant n'y reste, hors les vieillards, les enfants à la mamelle et les nourrices ; tout ce qui est jeune, tout ce qui est ingambe, tout ce qui aime le plaisir et la bonne chère, est en route pour Biarritz.

Biarritz ! Il n'est rien dans toutes les joies parisiennes que l'habitant de Bayonne veuille comparer à ce petit village, il n'est pas un plaisir qui vaille ce plaisir, pas un nom qui soit

(1) La Bourse de Bayonne est un carré formé par cinq rues au centre de la ville, et appelé les *Cinq-Cantons*.

digne de ce nom. Et c'est presque vrai !... Il n'est pas, sur toutes les côtes de France, un seul point où la mer soit plus belle, plus grande, plus majestueuse ; il n'est pas, depuis Brest jusqu'à Bidassoa, de rochers plus beaux, plus hardis, plus menaçants ; nulle part, quand vient l'équinoxe, les flots ne déferlent avec plus de furie.

Réunissez ces trois noms si chers aux bons bourgeois de Paris : Vincennes, Montmorency, Saint-Cloud, et vous n'aurez pas une somme de félicité équivalente à celle que représente ce seul mot : Biarritz ! Là seulement le négociant s'avoue heureux : on y dîne à merveille ; là, plus qu'en aucun autre lieu des environs de Bayonne, la grisette rit, saute et babille ; là, sur une place étroite et poudreuse, les beautés de la ville étalent leurs plus belles toilettes ; là afflue le peuple tout entier : il court tumultueusement au rivage, se déshabille à la hâte, nage et barbotte tant que dure le jour.

C'est que nulle part aussi on ne trouverait une population plus bruyante, plus vive, plus joyeuse, pour animer un semblable tableau ; et Biarritz serait à Dieppe, qu'il ne serait plus qu'un bain à l'eau de rose, et une succursale du cercle Montmartre ou du café de Paris.

Et le soir arrive : les équipages de toute espèce qui depuis le matin courent de Bayonne à Biarritz, et de Biarritz à Bayonne, ne suffisent plus pour reconduire à la ville cette foule qui se presse tumultueusement sur la route.

Et pendant une partie de la nuit, toute la campagne d'Anglet retentit du bruit des chevaux, des jurons des cochers, des joyeux éclats des grisettes, et de ce cri perçant des Basques qui traverse les airs, et que l'écho de la falaise répète à une lieue de là. Puis tout se tait et tous dorment, chrétiens et juifs.

Juifs !... c'est vrai : ce mot annonce encore une partie importante de la population bayonnaise, et l'omettre dans l'esquisse que j'ai entrepris de tracer, serait une faute grave. Suivez-moi donc : pour la connaître, il faut la voir chez elle ; et là-bas, de l'autre côté de l'Adour, elle posera devant nous toute entière. Traversons cet immense pont de bateaux qui joint les deux rives : le terrain que nous foulons appartient au département des Landes, mais il est encore faubourg de Bayonne ; sur la hauteur qui nous domine est assise la citadelle, qui protège la ville ; autour de nous est le *Saint-Esprit*, petite ville sale et pauvre, mal bâtie, mal pavée, suant la misère et la vermine par toutes ses crevasses. Là vit, là se traîne cette race originale, toujours poursuivie, toujours malheureuse, et qui, par le travail, par l'astuce, par la ténacité, s'est fait peu à peu un nom, a pris, comme tout autre, sa place au soleil, et a fini par réclamer, faire valoir et faire accepter un droit de bourgeoisie que nul aujourd'hui ne lui conteste.

Elle est peut-être la seule et la dernière en France qui, il y a vingt ans encore, fut prosaïque et poursuivie. Il y a vingt ans, une ligne infranchissable de démarcation séparait les deux villes ; Bayonne, fière à l'excès du présomptueux *nunquam polluta*, inscrit sur ses armes, n'eût jamais voulu se laisser souiller par la présence d'un enfant d'Israël, et un juif rencontré dans ses murs après le coucher du soleil, eût été poursuivi à coups de pierres et traqué comme une bête fauve.

Aujourd'hui ce préjugé, cette antipathie de voisinage, commencent à disparaître ; mais ils étaient trop profondément enracinés, et depuis trop long-temps enracinés, pour ne pas résister encore. Le progrès était parvenu à combattre une haine religieuse ; il est resté presque impuissant quand il a eu à lutter contre l'esprit financier. Quand vint 1830, ne remontons pas au delà, le peuple juif de Saint-Esprit se sentit plus libre, il eut confiance en ses forces, il marcha à son serré, prit place au-delà de l'Adour, au milieu de ces remparts dont l'approche lui avait été interdite, et peu à peu ses comptoirs furent riches et estimés à l'égal des comptoirs bayonnais. Voilà pourquoi, bien que confondues aujourd'hui en apparence, les deux populations seront encore long-temps divisées. Et d'ailleurs il est entre elles des différences remarquables : la race, d'abord, et ce type de figure israélite, qui est le même partout ; l'accent ensuite, car l'enfant de Saint-Esprit conserve un jargon tout particulier qui n'est ni basque, ni gascon ; puis enfin l'éducation des femmes : la beauté, l'amabilité, l'instruction sont choses aussi communes chez les dames israélites que rares chez les dames bayonnaises ; et l'on conçoit aisément après cela que le Bayonnais soit rancunier et jaloux à l'endroit du juif, qui peut-être se montre un peu trop vain du terrain qu'il a gagné.

Voilà Bayonne. Je vous ai décrit, autant que mes souvenirs m'ont été fidèles, la physionomie originale de cette ville et les principaux caractères de ses habitants.

GERMOND DE LAVIGNE.
(Le Prisme).

Agents.

Montréal.—Mr. F. Cinq-Mars.
Rivière du Loup.—Mr. LEON CARON.
Trois-Rivières.—Mr. L. GARCEAU.
Gentilly.—Mr. Jos. BOLDEU, N. P.
Berthier.—H. HENSAULT, Ecuyer.
Deschambault.—Mr. J. E. DEFOY.
St. Michel.—B. POULIOT, Ecuyer.
L'Islet.—Dr. V. MARTIN.
Kamouraska.—A. DUPERRE, Ecuyer.
Rivière Ouëlle.—Mr. L. T. CHAPUIS, Et. en Droit.

Les personnes qui désireraient se charger de l'agence de ce Journal dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie hebdomadairement, No. 18, rue St. Jean, Haute-ville, le SAMEDI. L'abonnement est de QUINZE SOUS par mois, ou 75 c. par année, payable par trimestre. Les frais de poste ne monteront à CINQ CENTIÈMES par année.

Les annonces sont insérées aux prix et conditions des autres établissements de cette ville.

Toutes communications doivent être adressées FRANC DE PORT au Bureau de ce Journal.

On a besoin à cette imprimerie d'un jeune homme comme apprenti. Il est nécessaire qu'il sache lire et écrire.